

**Délégation Académique aux  
Enseignements Techniques  
Secrétariat des I.E.N.**

Madame TOMASINI,  
Madame WOLF,  
I.E.N. Lettres-Langues  
de l'académie de NANCY-METZ

à

Mmes MM. les Professeurs  
d'allemand et d'anglais

S/C du chef d'établissement

NANCY, le 20 septembre 2012

**Objet :** lettre de rentrée 2012-2013

L'année scolaire 2012-2013 qui commence représente l'occasion pour nous de vous souhaiter une excellente rentrée dans vos établissements respectifs et de formuler tous nos vœux à celles et ceux qui rejoignent notre académie. Nous comptons sur les équipes déjà constituées pour faciliter leur intégration au sein des établissements et pour leur présenter les projets disciplinaires et nous rappelons qu'il est essentiel, dans chaque établissement, qu'un véritable travail d'équipe au sein du groupe des professeurs de langues (toute langue confondue) permette la désignation d'un coordonnateur de groupe et donne naissance à une véritable dynamique d'ouverture à l'international.

Cette démarche s'avère d'autant plus nécessaire que le projet académique<sup>1</sup>, qui décline les orientations nationales en fonction de la spécificité de l'académie, et qui doit permettre la « promotion de tous et (...) l'épanouissement de chacun »<sup>2</sup>, met en avant l'enseignement des langues vivantes étrangères. Dans la lettre de rentrée à tous les personnels de l'éducation nationale<sup>3</sup>, publiée au B.O. du mardi 26 juin 2012, Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, rappelle que « l'enseignement des langues est un enjeu fondamental pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle ». Aux côtés de l'apprentissage précoce des langues vivantes (anglais, allemand, italien ou luxembourgeois dans notre académie), M. Le Recteur souligne le développement et encourage « les partenariats et les programmes de mobilité internationale qui doivent permettre à chaque élève, quelle que soit son origine socio-économique, d'accéder à cette ouverture vers l'autre ».

En cette rentrée, il nous semble important de souligner les éléments essentiels de l'actualité pédagogique de la discipline pour l'année scolaire 2012-2013 à travers les points suivants :

---

1: <http://www.ac-nancy-metz.fr/projet/>

2 Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale (B.O. du mardi 26 juin 2012)

3: <http://www.education.gouv.fr/cid60743/lettre-a-tous-les-personnels-de-l-education-nationale.html>

## 1. Les examens

L'accompagnement des élèves sur la voie de la réussite reste une priorité. Aussi, il nous semble essentiel de rappeler à nouveau ici les modalités qui s'appliquent aux divers examens. L'expérience vécue lors de la première passation des épreuves selon les nouvelles modalités démontre qu'un changement des pratiques quant à la démarche pédagogique relative à l'entraînement à la production orale est nécessaire.

### a) Rappel des modalités d'examen en baccalauréat professionnel

Conformément aux arrêtés du 8 avril 2010, tous les candidats au baccalauréat professionnel (sous statut scolaire) sont évalués en CCF en langues vivantes 1 et 2, et ce quelle que soit la durée du cursus de formation (2 ou 3 ans).

La langue vivante présentée en épreuve facultative est différente de la ou des langues vivantes obligatoires. Elle est évaluée par une épreuve ponctuelle dans un centre d'examen.

### b) Observation des modalités d'épreuve à la session 2012

Suite aux observations menées par les corps d'inspection et aux informations transmises par les équipes, nous avons pu établir plusieurs constats dont nous vous invitons à prendre connaissance dans l'annexe 1 de cette lettre de rentrée. Nous souhaitons d'ores et déjà souligner le professionnalisme dont les équipes ont fait preuve au regard des nouvelles épreuves.

En effet les nombreuses sollicitations témoignent du souci d'harmonisation et d'équité. Nos visites d'inspection nous ont d'ores et déjà permis de constater un changement de pratiques auprès des élèves de 2<sup>nde</sup>, qu'il convient d'intensifier et de pérenniser. Les observations menées démontrent qu'une préparation plus précoce, plus ciblée et plus structurée devrait permettre une amélioration des prestations lors des épreuves futures.

### c) Les résultats à la session 2012

Les résultats de la session 2012 du baccalauréat professionnel font état d'une baisse sensible du taux de réussite à cet examen au niveau national de 5,7 points. Cette baisse est à mettre en regard de la forte augmentation du taux d'accès au baccalauréat professionnel. Ainsi, le nombre d'élèves accédant à ce niveau est passé de 50% à 63% aujourd'hui.

Au niveau académique, on constate une tendance identique, quoique moins importante, puisque le taux de réussite au baccalauréat professionnel a baissé de 4,7 points.

En ce qui concerne les langues vivantes étrangères, il paraît difficile de comparer les résultats actuels aux résultats précédents, les modalités étant totalement différentes. Il découle néanmoins de l'observation attentive des résultats d'ensemble qu'une réflexion au sein des équipes de langues vivantes pourra permettre de :

- réfléchir aux raisons pour lesquelles certains élèves ont été confrontés à des difficultés
- redéfinir clairement les attentes au niveau de l'épreuve de CCF et des niveaux du CECRL

Il est rappelé par ailleurs que toute la gamme des notes peut être utilisée, y compris les notes d'excellence (qui témoignent que le candidat a atteint le niveau requis, soit B1 ou B1+).

### d) Recommandations pour la session 2013

L'observation et l'analyse du déroulement des épreuves de la session 2012 et de leurs résultats permettent d'établir d'ores et déjà quelques recommandations, qui seront complétées en cours d'année par un document spécifique.

- Il s'avère évident que le manque d'**entraînement** à la prise de parole en continu a engendré de nombreuses difficultés dans la première partie de l'épreuve. Nous invitons chacun à réfléchir aux pratiques pédagogiques adéquates, en s'appuyant notamment sur les stratégies d'apprentissage et d'entraînement proposés dans le programme de langues vivantes (BO du 19 février 2009), et à rendre systématique cette phase de mise en situation en classe et hors classe.
- Il est rappelé que le professeur a un rôle essentiel dans **le travail de préparation** de l'élève. Il le conseille, le guide, le réoriente. Il l'entraîne à l'expression orale en continu, à la structuration de son propos... au sein de son cours. Il peut également faire appel au documentaliste, à l'assistant, travailler les techniques de prise de parole en continu et en interaction en accompagnement personnalisé, s'appuyer sur la baladodiffusion... A cet égard, nous vous informons qu'il est possible, sous couvert de votre chef d'établissement, de se rapprocher

de la MATICE (Mission Académique TICE) afin de solliciter une intervention concernant la baladodiffusion et de découvrir ou d'approfondir cette pratique.

e) CAP, BEP et DNB

Nous rappelons que le BO n°2 du 14 janvier 2010 précise toutes les modalités d'évaluation des élèves dans le cadre du **diplôme rénové du BEP**. L'annexe du BO n°31 du 2 septembre 2010 relative à la qualification de langue est le document de référence à renseigner.

Les modalités d'évaluation pour les **CAP**, quant à elles, restent inchangées et les élèves passent une épreuve obligatoire, une épreuve facultative ou aucune épreuve en langue, selon le CAP concerné. Dans un souci d'harmonisation, le nombre de documents à présenter en allemand ET en anglais pour l'épreuve facultative est porté à 5 textes dès la session 2013.

Nous soulignons qu'en classe de **3<sup>ème</sup> préparatoire aux formations professionnelles** (3<sup>ème</sup> Prépa-pro), les élèves bénéficient désormais de l'enseignement de deux langues vivantes, au même titre que tous les élèves de 3<sup>ème</sup>, ce qui, notamment, facilitera l'accès à un baccalauréat professionnel relevant autant de la grille 2 (deux langues vivantes obligatoires) que de la grille 1 (une seule langue vivante obligatoire). La validation du socle commun de connaissances et de compétences concerne tous ces élèves, ainsi que les élèves entrant qui n'ont pas validé toutes les compétences au collège. Nous vous rappelons que le niveau A2 est à valider le cas échéant pour une seule langue, langue choisie par l'élève au moment de l'inscription au DNB.

Rappel des niveaux de compétence **visés** en fonction des diplômes :

	LV1	LV2
CM2	A1	
Collège Palier 1 CAP	A2	
Collège Palier 2 DNB BEP	B1	A2
Baccalauréat professionnel	B1+	B1

## 2) L'enseignement des langues vivantes étrangères

- Comme l'an passé, nous souhaitons rappeler que les **programmes d'enseignement général** (BO du 19 février 2009) s'adressent à la fois aux élèves de baccalauréat professionnel et de CAP. Chaque élève de baccalauréat professionnel doit recevoir un enseignement en langues vivantes de 181 heures sur 3 ans pour les baccalauréats relevant de la grille horaire 1, et donc aussi du secteur hôtelier ; et de 349 heures sur 3 ans pour les baccalauréats relevant de la grille horaire 2 (deux langues vivantes étrangères).
- Par dérogation académique, les **élèves du secteur hôtelier** pourront choisir entre l'anglais et l'allemand pour l'enseignement et l'épreuve obligatoire.
- Les professeurs de langues vivantes sont compétents pour intervenir à la fois dans l'accompagnement **personnalisé** (210 heures sur 3 ans pour chaque classe de baccalauréat professionnel) et dans les **enseignements généraux liés à la spécialité** (152 heures sur 3 ans).
- D'un point de vue pédagogique et didactique, nous vous invitons à vous référer à la lettre de rentrée rédigée par l'ensemble des inspecteurs de langues vivantes étrangères (IEN et IA-IPR) pour prendre connaissance des préconisations académiques et nationales (Repères pour enseigner les langues vivantes ; groupes de compétence ; DNL ; baladodiffusion ; interdisciplinarité ; partenariats ; histoire des arts...).

## 3) L'enseignement des lettres

Vous êtes de plus en plus nombreux à enseigner les lettres, ce qui répond à l'esprit de votre engagement en tant que professeurs bivalents de lettres-langues. Tout comme nous vous invitons à prendre connaissance des informations générales liées à l'enseignement des langues vivantes par le biais du portail inter-langues, commun à tous les professeurs de langues vivantes quel que soit le type d'établissement, la langue et le niveau d'enseignement concernés, nous vous suggérons de vous référer au portail lettres-histoire-géographie pour toutes les informations liées à l'enseignement des lettres. En tant qu'inspectrices de lettres – langues, nous sommes disposées à répondre spécifiquement aux questions relatives à l'enseignement des lettres au cours de nos visites et réunions d'équipe.

#### 4) La formation continue

##### **L'inscription aux différents dispositifs à inscription individuelle du Plan Académique de Formation est ouverte jusqu'au 24 septembre 2012.**

Nous vous invitons à prendre connaissance des différents dispositifs de formation proposés (interlangues ; langues ; DNL ; lettres ; TICE ; histoire des arts ; domaine transversal...) et nous vous rappelons par ailleurs que le CRDP de Lorraine publie de nombreuses offres de formation qui peuvent fortement vous intéresser. (cf. annexe 3) En cas de besoins particuliers (non-titulaires; besoins individuels...), nous vous invitons à prendre contact directement auprès de vos inspectrices:

[corinne.tomasini@ac-nancy-metz.fr](mailto:corinne.tomasini@ac-nancy-metz.fr)

[isabelle.wolf@ac-strasbourg.fr](mailto:isabelle.wolf@ac-strasbourg.fr)

Nous vous invitons par ailleurs à consulter régulièrement votre boîte académique, la liste de diffusion demeurant un outil privilégié de communication et de diffusion d'informations.

#### 5) Les actions éducatives :

« En continuité et en complémentarité avec l'action pédagogique conduite dans les enseignements, les actions éducatives valorisent les initiatives collectives ou individuelles, encouragent les approches transversales et contribuent à développer les partenariats »<sup>4</sup>. Dans cet esprit, le B.O. n° 30 du 23 août 2012 propose un programme prévisionnel des actions éducatives 2012-2013 qui recense l'ensemble des opérations proposées au niveau national aux écoles, collèges et lycées. Il est souhaitable que chacun prenne connaissance, en particulier, des dix actions proposées dans le cadre du 2<sup>ème</sup> pilier du Socle Commun de Connaissances et de Compétences, concernant « la pratique des langues étrangères, l'ouverture européenne et internationale » et puisse s'inscrire s'il le souhaite dans une de ces actions. (cf. annexe 4)

#### 6) Les inscriptions aux concours

Les inscriptions aux concours pour accéder aux fonctions d'enseignants du second degré (concours internes) ont lieu du jeudi 13 septembre 2012 à partir de 12 heures, au jeudi 25 octobre 2012, à 17 heures, heure de Paris. Les modalités d'organisation des concours de recrutement des personnels enseignants du second degré au titre de la session 2013 ont été publiées au BO [n°23 du 7 juin 2012](#). Concernant plus spécifiquement l'allemand, un concours interne pour les professeurs du public et du privé est ouvert pour 2013.

#### 7) Les inspections

L'inspection est l'occasion de conduire une réflexion sur l'enseignement de la discipline avec l'enseignant. Nous vous invitons à prendre connaissance du protocole d'inspection que vous trouverez sur le site académique et à mettre à notre disposition les documents suivants lors de notre visite : le cahier de textes de la classe (impression du cahier de texte numérique) ainsi que tout document utile: document qui sert de support à l'étude, manuel, cahiers ou classeurs d'élèves, évaluations, progression... Tout document personnel éclairant votre démarche pourra également être fourni.

L'**entretien** portera notamment sur : la séance observée, les acquis des élèves, le travail de l'année, votre investissement dans les projets liés aux langues vivantes étrangères et aux projets transdisciplinaires, votre implication dans la discipline, dans l'établissement, et éventuellement hors de l'établissement, le déroulement de votre carrière, votre participation à la formation continue, ainsi que toute mission particulière.

En attendant de rencontrer certains d'entre vous au sein des établissements, nous vous remercions pour votre engagement professionnel au service de la réussite des jeunes.

Corinne TOMASINI

Isabelle WOLF

## ANNEXE 1

### Déroulement des épreuves du baccalauréat professionnel en anglais et en allemand :

#### Observations et constats

- 4651 candidats sous statut scolaire se sont présentés aux épreuves obligatoires d'anglais en CCF (LV1 et LV2) du baccalauréat professionnel ; 1688 aux épreuves d'allemand ; 947 aux épreuves d'espagnol et 156 aux épreuves d'italien.
- 35% des établissements ont fait passer les épreuves en CCF entre le 24 avril et le 15 mai 2012 ; 46% entre le 16 et le 31 mai ; 19% entre le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin<sup>5</sup>.
- Les épreuves ont eu lieu sur des périodes banalisées dans 81% des établissements; pendant l'horaire d'enseignement habituel dans 2 établissements dans 9,5% des établissements et enfin, sur des périodes banalisées et pendant l'horaire d'enseignement habituel dans 9,5% des établissements
- Les épreuves ponctuelles ont eu lieu le 8 juin 2012 dans 9 centres (4 en Meurthe et Moselle ; 3 en Moselle ; 1 en Meuse et 1 dans les Vosges)
- Sur un total de 966 candidats qui se sont présentés aux épreuves facultatives de langues vivantes, 239 ont passé l'épreuve en allemand ; 185 en espagnol ; 175 en anglais ; 112 en turc ; 108 en italien ; 83 en arabe ; 27 en portugais ; 17 en langue régionale mosellane ; 9 en russe ; 6 en polonais ; 3 en langue régionale alsacienne et 2 en langue des signes française.
- Les épreuves facultatives ont eu lieu le 29 mai 2012. Le nombre de candidats inscrits pour l'épreuve facultative de langue vivante a fortement baissé en anglais (33%).

#### ➤ 1ère partie de l'épreuve

- Les thèmes ont été tirés au sort par le candidat dans la majorité des cas (85%). Nous vous rappelons que, lors du passage de l'épreuve, le choix ne doit jamais être laissé au candidat.
- Les thèmes sont libellés en langue étrangère dans la très grande majorité des cas (95%). Il est rappelé qu'ils ne doivent pas être rédigés en français, tel que le prévoit le texte du BO du 27/04/2010.
- La très grande majorité des thèmes ont un lien avec la culture du pays de la langue cible. Il est à noter que les thèmes spécifiquement professionnels ne sont pas souhaitables, sauf s'il s'agit de projet professionnel mené au cours de la formation.
- La plupart des professeurs n'interrogent pas leurs propres élèves.
- L'accueil a lieu généralement en langue étrangère. Il est suivi d'une vérification de la liste des trois thèmes et d'une présentation de l'épreuve et de son déroulement. Dans certains établissements, les élèves signent une liste d'émargement, ce qui donne un caractère officiel à l'épreuve.
- Dans la plupart des cas, la prise de parole en continu de l'élève/candidat est respectée. Le professeur relance si nécessaire l'élève par une très brève question (what else ? That's all? There's nothing you can add ? Nothing else to say? Möchten Sie noch was dazu sagen? ) et/ ou rassurent les candidats quand il y a un silence complet.
- Il est à noter que quelques élèves ont voulu commencer par une présentation personnelle, ce qui n'est pas prévu par le format actuel de l'épreuve. D'autres ont tendance à 'réciter' leur présentation, ce qu'il faudra chercher à éviter en entraînant les élèves à la prise de parole en continu en cours de langue vivante, par l'utilisation de la baladodiffusion ou encore lors d'ateliers transdisciplinaires dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. L'utilisation du diaporama doit rester une aide à la prise de parole. Le professeur s'assure qu'aucun texte rédigé n'y apparaisse. Il peut être composé du titre et d'images. Les examinateurs refusent systématiquement les dossiers sur lesquels les candidats souhaitent s'appuyer.
- On remarque que les candidats ont pour la plupart des difficultés à s'exprimer en langue étrangère d'une part et, d'autre part, à avoir simplement des idées et/ou un regard critique sur le document déclencheur (épreuve ponctuelle). Par ailleurs, les candidats qui n'ont aucun support (ce qui représente la majorité d'entre eux) rencontrent des difficultés de mémorisation du contenu de leur prestation.
- Dans leur ensemble, l'attitude empathique, encourageante, souriante des examinateurs est à souligner.

#### ➤ 2ème partie

---

<sup>5</sup> Sur les établissements ayant répondu à notre questionnaire

- On constate que l'examineur reprend les informations données par le candidat puis rebondit sur ce qui a été dit dans la première partie de l'épreuve.
- Si le volume respectif (élève/candidat ≠ professeur/examineur) des prises de parole/temps de parole est souvent respecté, il faut rappeler qu'il est important de laisser le temps au candidat de s'exprimer et d'éviter une 'avalanche' déroutante de questions.
- Le recours exclusif au questionnement conduit à des réponses très brèves de la part de l'élève, qui devra être entraîné à saisir une question pour développer ensuite un point de vue (tant dans le cours de langue qu'en accompagnement personnalisé de nouveau).
- On évitera par ailleurs les questions parfois très factuelles sur le thème, questions auxquelles les élèves ne peuvent répondre s'ils n'ont pas ou ne connaissent pas l'information, ce qui ne prouve pas néanmoins qu'ils ne peuvent interagir (exemple : 'What colour are the taxis in London/ New York ? Wie viele Einwohner zählt Berlin?). Il serait souhaitable, non pas d'élargir à des connaissances, mais à des points de vue, des réactions personnelles... sur le thème développé. Nous vous rappelons à ce propos le Guide pour l'évaluation de la compétence en langue vivante étrangère, élaboré par le corps d'inspection et mis en ligne sur le site académique, qui précise: 'L'échange peut s'ouvrir à d'autres questions', en lien avec le thème de départ<sup>6</sup>. On évitera les ruptures totales et les questions systématiques (le thème porte sur le cinéma, par exemple, et le professeur change totalement de thème en évoquant le stage de l'élève, ses passe-temps, sa famille...).

### ➤ 3ème partie

- Un même document est en général proposé pour deux candidats consécutifs. Il n'est pas judicieux de proposer un document dans sa totalité au candidat et de lui demander d'en étudier un passage. On évitera les sujets très sombres ou susceptibles de froisser les candidats.
- On remarque que le temps imparti est en général respecté. Quant aux questions à poser au candidat, nous vous rappelons que le texte précise qu'elles ne doivent pas excéder le nombre de 6.
- Le temps octroyé aux candidats pour prendre connaissance du document varie généralement entre 1 à 2 minutes. Il n'est pas opportun de laisser plus de 2 minutes pour cette étape.
- La première question posée au candidat doit lui permettre de donner le maximum d'informations comprises (par exemple, « : Pouvez-vous me dire ce que vous avez compris du texte? »). Il est déconseillé de commencer par une question fermée (du type : « donnez la date précise de la mort de... » ou « pouvez-vous me dire ce que signifie le sigle... ? »).
- Les questions suivantes sont dans l'ensemble très informatives (à savoir : « qui, où, quand, quoi, comment, pourquoi ? ») et suivent souvent l'ordre du texte. Certains professeurs graduent et modulent les questions en fonction et au fur et à mesure des réponses du candidat. Ils s'appuient sur les réponses données par les élèves en amont, ce qui correspond tout-à-fait à l'esprit de l'épreuve. Nous rappelons qu'il n'est pas souhaitable que les examinateurs rédigent en amont les questions qu'ils souhaitent poser, ce qui d'une part, ne leur permet pas de moduler en fonction des réponses des candidats et, d'autre part, risque de les déstabiliser si le candidat répond dès la première question aux questions préparées pour la suite. Il n'est pas judicieux par ailleurs d'interrompre les élèves dès que l'information précise qu'ils souhaitent entendre est donnée, alors que les candidats continuent à s'exprimer.
- On évitera de demander au candidat son avis sur le texte ; il ne s'agirait plus alors d'une épreuve de compréhension. Parallèlement, celui-ci a tendance à dire ce qu'il pense, ce qu'il sait, plus que ce qu'il y a dans le texte. Il semble donc opportun d'indiquer à chaque question que l'on souhaite une réponse contenue dans le texte. En outre, il ne paraît pas judicieux de dire à l'élève qu'il se trompe.
- On constate que les candidats répondent avec aisance aux questions de compréhension globale. On note cependant que certains élèves manquent de culture générale, ce qui représente un obstacle pour la compréhension du document. L'utilisation de supports iconographiques en accompagnement du texte peut aider à pallier ces difficultés et, par ailleurs, aider l'élève à mieux cibler le contenu du document dès la première lecture. En effet, le temps limité de préparation peut poser problème. Il permet cependant d'éviter la lecture d'une présentation rédigée du document.
- Il a parfois été demandé aux candidats une 'lecture intonative' d'un passage du texte.

### ➤ Evaluation :

- La plupart des enseignants notent les deux premières parties pendant la préparation de la troisième partie. En épreuve ponctuelle, l'expression orale en continu et l'expression orale en interaction peuvent être notées pendant que l'élève prend connaissance du texte pour la troisième partie. La troisième partie ainsi que la note finale peuvent être évaluées lors des 5 minutes de préparation du candidat suivant.
- La grille de notation est bien prise en compte par la plupart des enseignants et ne pose pas de problème spécifique. On peut noter que la grille d'évaluation a parfois apporté des résultats surprenants par rapport aux anciennes épreuves. Certains candidats ayant une maîtrise très limitée de la langue orale (2 premières parties de l'épreuve) ont obtenu des résultats honorables grâce à la troisième partie de l'épreuve (CE).

## ANNEXE 2

### Résultats aux épreuves de langues vivantes

#### ANGLAIS

Concernant les épreuves obligatoires en anglais (LV1 et LV2), il est important de noter que :

- les moyennes académiques se situent entre 6,13 et 12,11, toutes spécialités confondues. Sept spécialités (sur 42) ont une moyenne académique inférieure à 08/20 et dix spécialités ont une moyenne académique comprise entre 8 et 9,5. Par ailleurs, un établissement a une moyenne inférieure de plus de 6 points à la moyenne académique ; deux établissements ont une ou plusieurs moyennes inférieures de plus de 5 points à la moyenne académique ; dix établissements ont une ou plusieurs moyennes inférieures de plus de 4 points à la moyenne académique et douze établissements ont une ou plusieurs moyennes inférieures de plus de 3 points à la moyenne académique ;
- toute la gamme possible des notes est utilisée ;
- le nombre de groupes attribuant la même gamme de notes de façon massive est relativement limité ;
- les notes extrêmes ( $\leq 2$  et  $\geq 18$ ) sont relativement peu représentées (2,65%) ;
- près des  $\frac{3}{4}$  des notes se situent entre 06/20 et 14/20 ;
- le nombre global de notes se trouvant au-dessus de la moyenne (52,96%) est légèrement plus important que le nombre global de notes se trouvant en-dessous de la moyenne (47,04%).

Concernant les épreuves facultatives en anglais, on constate que

- 117 notes ont été attribuées en anglais pour l'épreuve facultative dans 50 sections appartenant à 21 spécialités différentes.
- les moyennes académiques se situent entre 7,67 et 18, toutes spécialités confondues.
- trois spécialités (sur 21) ont une moyenne académique inférieure à 08/20 et cinq spécialités ont une moyenne académique comprise entre 8 et 9,5/20

## ANNEXE 3

### Informations concernant la formation des PLP 'Langues vivantes – lettres'

#### 1. Plan Académique de Formation

L'inscription aux différents dispositifs à inscription individuelle du Plan Académique de Formation est ouverte jusqu'au 24 septembre 2012.

La liste des stages concernant directement les professeurs 'Langues vivantes – lettres' est la suivante :

- INTERLANGUES : Le socle commun de connaissances et de compétences en LV en 3<sup>e</sup> prépa-po
- INTERLANGUES : Mobilité des élèves de LP et dimension inter culturelle
- INTERLANGUES : Enseigner en section européenne de LP
- INTERLANGUES : Mobilité des élèves de LP et dimension interculturelle
- ANGLAIS : La préparation de l'examen en BAC PRO
- ANGLAIS : Développer les activités langagières en s'appuyant sur les TICE



- ANGLAIS : Accompagnement des professeurs non titulaires (LP ; collèges ; lycées)
- ALLEMAND : Entraînement à la production orale en continu dans le cadre des nouveaux programmes de LP.
- ALLEMAND/ Actualiser ses pratiques pédagogiques en LP : nouvelle modalités d'évaluation.
- TICE : Formation TICE en LV (visioconférence)

## 2. CRDP

Le CRDP propose à la fois des conférences et des dispositifs de formation, qui viendront utilement compléter la formation proposée dans le cadre du PAF.

Le catalogue complet des offres de formation du CRDP est consultable en ligne sur le site du CRDP de Lorraine [http://www.crdp-lorraine.fr/typo3/fileadmin/PageFlip/Catalogue\\_formations\\_2011\\_2012%20%20interactif/index.html](http://www.crdp-lorraine.fr/typo3/fileadmin/PageFlip/Catalogue_formations_2011_2012%20%20interactif/index.html)  
Les professeurs peuvent s'y inscrire directement.

Des ressources numériques en pédagogie et didactique sont proposées en téléchargement.

Un show room présente toutes les ressources numériques disponibles (TBI, baladodiffusion...) dans les médiathèques de Metz et Nancy.

Plusieurs salons des ressources pédagogiques auront lieu à travers l'académie :

- à Bar le Duc le 03/ 10/ 12 ;
- à Verdun le 24/ 10/ 12.

Les journées des éditeurs auront lieu à Nancy le 05/ 06/ 13 et à Metz le 12/ 06/ 13.

### 2.1. Conférences

**La journée INTERLANGUES aura lieu le 17 avril 2013 à Nancy. Elle donnera lieu à une conférence intitulée « La pratique des langues, un vecteur de réussite »**

La liste des conférences susceptibles d'intéresser les professeurs 'Langues vivantes – lettres' est la suivante :

- Faire venir un auteur dans sa classe : pour quoi faire ? (28/11/12 à Nancy)
- L'entreprise formatrice dans une stratégie globale de formation partagée (05/12/12 à Nancy)
- Enfants et jeunes en décrochage : difficultés, désir d'apprendre (24/10/12 à Nancy ; 03/04/13 à Nancy)
- Instaurer et maintenir un climat favorable aux apprentissages dans la classe (12/12/12 à Nancy)
- Difficultés comportementales ou troubles du comportement : pratiques éducatives et pédagogiques (23/01/13 à Metz et 30/01/13 à Nancy)
- Autismes et pédagogie (20/03/13 à Metz)
- Difficultés ou troubles des apprentissages (troubles DYS...) et adaptations pédagogiques (23/03/13 à Nancy)
- Au cœur de l'histoire des arts (06/02/13 à Metz)
- Le corps dans l'enseignement: le travail de la voix (05/06/13 à Bar le Duc)
- Pratiques professionnelles du formateur (date à définir, à Nancy)
- ...

### 2.2. Modules de formation

Le CRDP propose aussi des modules de formation auxquels les professeurs peuvent s'inscrire. On citera notamment les modules suivants :

- Mener des projets européens avec e-twinning
- La baladodiffusion
- Le livre numérique interactif
- La visioconférence
- Le traitement de texte
- Le TNI et ses usages

- L'usage pédagogique du réseau informatique avec la classe mobile
- L'image numérique
- La conception ; le montage ; la diffusion d'un projet vidéo numérique
- Le film d'animation
- Le son
- ....

### 2.3. Cafés pédagogiques

A ces modules s'ajoute un ensemble de 'cafés pédagogiques', lieux qui vous offrent la possibilité de partager vos pratiques pédagogiques.

Nous pouvons citer ici quelques exemples :

- Les usages pédagogiques de la baladodiffusion (17/10/12 à Nancy)
- Comment faire face à une classe difficile lorsqu'on enseigne en lycée professionnel? (05/12/12 à Nancy)
- Quelle place pour la musique dans les disciplines non musicales? (12/12/12 à Nancy)
- La pratique du théâtre au service de l'enseignement (23/01/13 à Nancy)
- Enseigner en DNL (06/02/13 à Nancy)
- ...

#### Autres ressources

D'autres ressources en formation sont aussi disponibles sur la **nouvelle version du site éducol, résultat de la fusion d'éducol et d'éducnet**. En plus des textes et programmes officiels, ce site propose des ressources et des retours d'expériences de terrain. Il conserve son adresse :

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

## ANNEXE 4

### Les actions éducatives :

#### La pratique des langues étrangères, l'ouverture européenne et internationale

- **Conférence franco-anglaise des jeunes - lycées (sections européennes)**  
Rencontre d'élèves français des sections européennes et d'élèves des lycées anglais : échanges et réflexion sur des thèmes d'intérêt commun.  
Opération organisée par les académies françaises en collaboration avec les autorités éducatives anglaises partenaires et soutenue par les ministères anglais et français en charge de l'éducation et le British Council.  
[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)
- **Zellidja - lycées**  
Bourse offerte par la fondation Zellidja permettant un voyage d'étude d'un mois minimum dans un pays du choix du lycéen et rédaction d'un rapport sur le sujet choisi, d'un carnet de route et d'un carnet de comptes.  
  
Avec l'agrément du ministère en charge de l'éducation nationale et du ministère de l'emploi, du travail et de la santé.  
  
[www.zellidja.com](http://www.zellidja.com)
- **Année européenne 2012 « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle »**  
<http://www.historypin.com/gats/fr/>  
Pilotée par le ministère des solidarités et de la cohésion sociale.  
Du 1-1-2013 au 1-2-2013
- **Concours « Juvenes translatores » - lycées, le 1<sup>er</sup> novembre 2012**  
Traduction par des lycéens de textes d'une langue vers une autre langue de leur choix, sélectionnée parmi les 23 langues officielles de l'Union européenne.  
Opération organisée par la Commission européenne.

[www.ec.europa.eu/translatores/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/translatores/index_fr.htm)

➤ **Journée de l'Europe - écoles, collèges, lycées, le 9 mai 2013**

Familiarisation des citoyens avec l'idée européenne.

[www.europa.eu/abc/symbols/9-may/euday\\_fr.htm](http://www.europa.eu/abc/symbols/9-may/euday_fr.htm)

[www.fetedeleurope.europa.eu/index\\_fr.htm](http://www.fetedeleurope.europa.eu/index_fr.htm)

➤ **Journée franco-allemande - écoles, collèges, lycées, le 22 janvier 2013**

Promotion de la langue du partenaire et information sur les programmes d'échanges et les possibilités d'études et d'emploi en Allemagne.

Actions pilotées par le ministère en charge de l'éducation nationale, l'ambassade d'Allemagne, l'Institut Goethe, les Maisons franco-allemandes, l'Université franco-allemande.

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

➤ **Le Parlement européen des jeunes - lycées**

Sessions rassemblant des lycéens pour débattre de questions d'actualité européennes et proposer de nouvelles initiatives pour le projet européen.

Opération organisée par l'association Parlement européen des jeunes.

[www.pejfrance.org](http://www.pejfrance.org)

Les inspectrices de langues vivantes de l'académie de Nancy – Metz

Corinne Tomasini, IEN EG anglais – lettres

Isabelle Wolf, IEN EG allemand – lettres